SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

COMPTE RENDU
Comité syndical du jeudi 26 mars 2026 – 15 h 00
Salle Culturelle d'ALLASSAC

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 26 mars 2026 à 15 h 00, le Comité du Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère convoqué le 27 février 2026, assemblé à ALLASSAC, sous la présidence de M. Daniel FREYGEFOND.
Secrétaire de séance : Rémy DANIEL
Président de séance CFU : Pierre COULOUMY

Nombre de membres			
En exercice	**70**	**Votants**	**38**
Présents	**43**	**Pouvoir**	**0**

Au registre sont les signatures

Étaient présent·e·s, Mmes et Mrs :

Votants	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE				
1	Allassac	Christophe	BOULOUX	
2	Ayen	Lionel	DELORD	
3	Brignac la Plaine	Patrick	FRICOTIN	
4	Brive la Gaillarde	Jean	PONCHARAL	
5	Chartrier-Ferrière	Christian	BERNET	
6	Chasteaux	Raymond	LAFONT	
7	Cosnac	Guillaume	PELISSIER	
8	Cublac	Patrick	VIGNOT	
9	Dampniat	Aurélie Pierre	GRAISSAGUEL BEYNET	
	Donzenac	Evelyne	GRIFFON -PUYDEBOIS	
10	La Chapelle aux Brocs	Serge	ISCHARD	
11	Lissac Sur Couze	Eliane	REYNIER	
12	Nespouls	Monique	SERRE IGOULZAN	
13	Objat	Michel	DONZEAU	
14	Perpezac le Blanc	Francine	LAPOUGE	
15	Saint-Aulaire	Christophe	POUCH	
16	Saint Cernin de Larche	Valérie	PERRIER	
17	Saint Cyr la Roche	Alain	PERSEC	
18	Saint Pantaléon de Larche	Marie-Paule	TOURNADOUR	
19	Saint Robert	Jean-Pierre Claude	LUÇON ACHARD	
20	Saint-Solve	Daniel	FREYGEFOND	
21	Saint Viance	Bernard	CHARBONNEL	
22	Sainte Féréole	Daniel	SOULARUE	
23	Segonzac	Jean-Louis	BEAUVIEUX	

24	Turenne	Rémy	DANIEL	
25	Ussac	Patrick	CHANOURDIE	
26	Vars sur Roseix	Guy	TEXIER	
27	Voutezac	Jean-Claude	REYNAUD	

Votants	EPCI/COMMUNES	Prénoms	NOMS	Pouvoirs
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC POMPADOUR				
1	Concèze	Cécile	LAPEYRIE	
2	Saint Sornin Lavolps	Eric Alfred	LASCAUX GEYL	
3	Troche	Guy	LACHAUD	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE				
1	Condat sur Ganaveix	Pascal	GRELLET	
2	Espartignac	Lucien	DEMICHEL	
	Eyburie	Bruno	BOURNAZEL	
3	Les Trois Saints	Laurence	GERBE	
4	Meilhards	Eric	MAZERBOURG	
5	Orgnac sur Vézère	Miléna	LOUBRIAT	
6	Uzerche	Jean-François	BUISSON	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE TULLE				
1	Chamboulive	Pierre	COULOUMY	
COMMUNES INDIVIDUELLES				
1	Orgnac sur Vézère	Miléna	LOUBRIAT	

Etaient absent·e·s excusé.e.s

Absents	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE				
1	Chabrignac	Christophe	CHARBONNIAUD	
2	Donzenac	Annette	CONJAT	
3	Estivals	Christophe	JAROSSON	
4	Estivaux	Noël	FAYAC	
5	Jugeals-Nazareth	Richard	LANDRAUD	
6	Juillac	Jean-Pierre	CROISY	
7	Larche	Frédéric	BUISSON	
8	Lascaux	Alain	DAUPHIN	
9	Louignac	Christophe	NAQUET	
10	Malemort	Alain	RIGOUX	
11	Mansac	Sonia	GOUDOUR	
12	Noailles	Hervé	BRUCY	
13	Rosiers de Juillac	Bruno	GUINET	
14	Sadroc	Gérard	RISACHER	
15	Saint Bonnet la Rivière	Jean Marie	GALAUD	
16	Saint Bonnet l'Enfantier	Valérie	TEIXEIRA	
17	Saint Cyprien	Christophe	POLONI	
18	Saint Pardoux l'Ortigier	Patrick	CHEVALIER	
19	Varetz	Sabine	TERNAT	
20	Vignols	Steven	BESSON	
21	Yssandon	Carine	DUCHOWICZ	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC POMPADOUR				
1	Beyssac	Muriel	DUPUY	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE				
1	Eyburie	Nathalie	CHASSAGNE	
2	Lamongerie	Xavier	MAGRIT	
3	Masseret	Sébastien	ROUCHON	
4	Perpezac le Noir	Hélène	HERCOUET	
5	Salon la Tour	Nathalie	ROBERT	

6	Vigeois	André	BESSE	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE TULLE				
1	Pierrefitte	Annie	CUEILLE	
COMMUNES INDIVIDUELLES				
1	Chamboulive	Serge	MECHAUSSIE	
2	Jugeals-Nazareth	Henrique	DA COSTA	
3	Pierrefitte	Damien	LEFORT	

M. Daniel FREYGEFOND, Président du SIAV remercie les élus pour leur présence. Avec l'accord de l'assemblée, cette séance est enregistrée.
Il informe du déroulé de la séance, les documents budgétaires ayant été adressés aux délégué(e)s syndicaux dans les délais réglementaires.

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Secrétaire de séance : M. Rémy DANIEL

Président de séance : présentation CFU M. Pierre COULOUMY.

II. DELIBERATIONS

1. Délibération n°2026_06 : Approbation PV des comités syndicaux du 19 février 2026 et du 26 février 2026

Après avoir informé d'une erreur matérielle liée au graphique erroné dans le corps de la délibération n°2026_05, et rectifiée, le Président soumet à l'assemblée l'approbation des procès-verbaux des comités syndicaux des 19 février et 26 février 2026.
Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

Puis, M. Pierre COULOUMY, trésorier SIAV, Président de séance, annonce la présentation du CFU.
Lecture est faite des documents déjà connus des membres. Il soumet au vote les délibérations suivantes :
Délibération n°2026_07 du comité syndical sur CFU exercice 2025

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Pierre COULOUMY, trésorier SIAV ; Délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dressé par le Président. Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

ADMINISTRATION - DELIBERATION						
	Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recette**
Résultat reporté		145 248,35 €		308 831,99 €		454 080,34 €
Opération de l'exercice	489 340,70 €	424 365,88 €	115 334,18 €	191 610,86 €	604 674,88 €	615 976,74 €
TOTAL	**489 340,70 €**	**569 614,23 €**	**115 334,18 €**	**500 442,85 €**	**604 674,88 €**	**1 070 057,08 €**
Résultat de l'exercice	-64 974,82 €		+ 385 108,67 €		+485 382,20 €	
Résultat de clôture		80 273,53 €		385 108,67 €		465 382,20 €
Reste à réaliser			26 555 €	37 280 €	26 555 €	37 280 €
Total cumulé	**489 340,70 €**	**569 614,23 €**	**141 889,18 €**	**537 722,85 €**	**631 229,88 €**	**1 107 337,08 €**
Résultats définitifs		**80 273,53 €**		**395 833,67 €**		**476 107,20 €**

Les membres délibèrent favorablement à l'unanimité

2. Délibération n°2026_08 affectation du résultat 2025

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Pierre COULOUMY ; Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice dressé par M. Le Président. Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice. Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter	**80 273,53 €**
Résultat de l'exercice	-64 974,82 €
Excédent de fonctionnement reporté	145 248,35 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	385 108,67 €
Solde d'exécution de l'exercice	76 276,68 €
Résultat antérieur reporté excédentaire	308 831,99 €
Solde des restes à réaliser	10 725 €

Excédents de financement de la section d'investissement	**395 833,67 €**

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement, comme suit :

Report excédentaire en fonctionnement	**80 273,53 €**

Les membres délibèrent favorablement à l'unanimité

3. Délibération n°2026_09 Adoption du Compte Financier Unique 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2222-3 ;
Vu la délibération n°**2021.17 du 25 juin 2021** portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques ;
Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du SIAV ;
Vu le Compte Financier Unique 2025 du SIAV
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU
Considérant les éléments susvisés ;
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL SYNDICAL,
APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du SIAV.
DONNE pouvoir à Mr Le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

4. Délibération n° 2026_10 transfert des excédents d'investissement au compte de résultat

Suite au report négatif en section de fonctionnement sur deux années consécutives, et compte-tenu de l'évolution des charges de fonctionnement, restées sans augmentation des cotisations des EPCI.
Il est demandé d'effectuer une reprise sur les excédents d'investissement constitués afin de limiter l'impact sur les participations demandées aux EPCI.
Après consultation des services comptables. il est donc envisagé de compenser les déficits de la section de fonctionnement par le transfert des excédents d'investissement en section de fonctionnement.
Dépenses d'investissement :
Art. 10229-2– reprise sur FCTVA : 250 000€
Art.1068 reprise sur excédents capitalisés : 110 000€
Recettes de fonctionnement :
Art. 777 – excédent d'investissement transféré au compte de résultat : 360 000€
Les membres délibèrent favorablement à l'unanimité

5. Délibération n° 2026_11 Vote du budget prévisionnel 2026

Les membres délibèrent favorablement à l'unanimité

Pour donner suite au débat d'orientation budgétaire avec la présentation du ROB les 19 et 26 février 2026. Le Président présente le budget primitif.

La vue d'ensemble se résume comme suit :

Section fonctionnement

OO2	Résultat reporté		OO2	Résultat reporté	80 273,53 €
O11	Charges à caractère général	131 173,80 €	O13	Atténuations de charges	2 500 €
O12	Charges de personnel	312 950,00 €	74	Dotation	408 269,27 €
65	Charges de gestion courante	47 650,00 €	75	Autres produits de gestion	2 200,25 €
66	Charges financières	1 469,25 €			
	TOTAL OP REELLES	**493 243,05 €**		TOTAL OP REELLES	**493 243,05 €**
023	**Autofinancement**	**296 941,32 €**	042	Op ordre de transfert entre sections	388 116,06 €
042	**Op ordre de transfert entre sections**	**91 174 ,74 €**			
	TOTAL OP D'ORDRE	**388 116,06 €**		TOTAL OP D'ORDRE	**388 116,06 €**
	TOTAL DEPENSES	**881 359, 11 €**		**TOTAL RECETTES**	**881 359,11 €**

Section investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
OO1	Déficit investissement		OO1	Excédent investissement	395 833,67 €
1641	Emprunts	29 000 €	13		49 064,00 €
204	Sub.Equip.versées	55 985 €	RaR	RaR 2025	37 280 €
20	Immobilisations incorporelles	21 000 €	10222	FC TVA	64 285,74 €
21	Immobilisations corporelles	485 857,41 €	O24	Produit des cessions d'immo.	71 934 €
RaR	RaR 2025	26 555 €			
TOTAL OP REELLES		**618 397,41 €**	**TOTAL OP REELLES**		**618 397,41**
O40	Op ordre de transfert entre sections	388 116,06 €	021	Autofinancement	296 941,32 €
			O40	Op ordre de transfert entre sections	91 174,74 €
TOTAL OP D'ORDRE		388 116,06 €	TOTAL OP D'ORDRE		388 116,06 €
TOTAL DEPENSES		1 006 513,47 €	TOTAL RECETTES		1 006 513,47 €

Les membres du comité syndical ont délibéré favorablement à l'unanimité.

6. **Délibération n°2026_12 consultation travaux entretien Corrèze urbaine (devis).**

Après avoir annoncé les devis se rapportant à la consultation d'entreprises pour les travaux d'entretien de la Corrèze urbaine », le Président demande de choisir à prestations identiques, entre :
Devis 1 : 3 880 € HT 4 656 € TTC
Devis 2 : 5 204 € HT 6 244,80 € TTC
Les membres le devis 1, ces travaux sont donc attribués à l'Association IDEE – 19400 ARGENTAT/DORDOGNE pour un montant de 4 656€ TTC.
Les membres du comité syndical ont délibéré favorablement à l'unanimité.

7. **Délibération n°2026_13 Aménagement deux tables sur le site du Saillant (Allassac)**

Suite à la demande de la commune d'Allassac, du 9 février 2026 pour le réaménagement du parc du Saillant, situé en bordure de la Vézère, pour le remplacement de deux tables.
Les membres du comité syndical ont délibéré favorablement à l'unanimité.

Daniel FREYGEFOND, Président, remercie les agents du SIAV, les élu(e)s, pour le travail permanant, précis et fonctionnel mené conjointement durant ces dernières années et en solidarité. Cet investissement aboutit à l'ouverture du SIAV pour développer d'autres projets bénéficiant de subventions. (PPGC, projets de communications et d'animation en cours et à venir).

Il poursuit la réunion, en abordant le volet II de l'offre du jour « informations »

III. INFORMATIONS :

1. **Renouvellement des sondes thermiques.**

Le renouvellement des sondes est nécessaire, pour poursuivre les campagnes de mesures de thermie. Les nouveaux modèles seront plus précis, plus maniables.

2. **Point sur le recrutement de l'agent responsable de structure**

Le Président, annonce l'arrivée le 4 mai 2026, du nouveau responsable, Xavier MONTANDON, qui devrait être présent lors du prochain comité syndical.

3. **Fête des Jardins à BRIVE** le samedi 25 avril 2026, place du Civoire.

L'ordre du jour étant épuisé, Daniel FREYGEFOND, Président du SIAV, remercie à nouveau chaleureusement les membres d'être venus aussi nombreux pour ce dernier comité syndical (mandature 2020/2026). Il souhaite à tous un bon après-midi.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la réunion à 16 h15.